



RAPPORT FINANCIER Année 2023

Approuvé par l'AG du 10 mars 2024

Préambule

L'exercice 2023 est le troisième depuis la création de l'association. Celui-ci a débuté le 1^{er} janvier 2023 et s'est terminé le 31 décembre 2023 conformément aux statuts de l'association.

Compte de résultat 2023

Quelques chiffres clés

A fin 2023, l'association compte :

- 36 membres actifs qui ont payé la cotisation de 5€ pour l'année, en baisse par rapport à l'année 2022 (28 membres actifs en 2021, 45 en 2022)
- 122 donateurs qui ont fait au moins un don en 2023, c'est donc plus qu'en 2022 (110 en 2021, 85 en 2022). Depuis l'origine, au 31 décembre 2023, 199 personnes différentes ont donné à l'association en faisant connaître leur identité.
- de nombreux bénévoles

De 3 collectifs à fin 2021, nous sommes passés à cinq collectifs à fin 2022 et à 8 à fin décembre 2023 désignés sous les noms de Collectif Maïa-Méri, Collectif Néné, Collectif Reinier, Collectif Ismaïl, Collectif Aïssatou, Collectif Jennet, Collectif Olga, Collectif Sahakian dans ce bilan.

Un 9^e collectif, dénommé Téa a été mis en place en janvier 2024.

L'élan de générosité de 2021 et de 2022 s'est poursuivi en 2023, en nombre et en montants puisque nous sommes passés de 11.566 € de recette en dons et cotisations à 19.869,22 €, soit une augmentation de 72 %. Les dons que nous recevons sont en montant pour 32 % en dons périodiques, la plupart mensuels, et à 67% sous forme de dons ponctuels.

Il faut noter aussi la part plus importante cette année des dons faits à l'occasion de manifestations organisées par nous. Durant cet exercice la fête des hôtes, les concerts et une quête lors d'un décès nous ont rapporté plus de 4.000 euros soit plus de 20 % des dons reçus. Nous avons décidé de multiplier ces manifestations tant en nombre qu'en diversité car elles sont tout à la fois un moyen de récolter des dons et de nous faire connaître.

Il faut pourtant rappeler notre dépendance de quelques gros donateurs et nous savons que l'un d'entre eux n'est pas en possibilité de continuer à nous aider. Les dons ponctuels sont par nature plus aléatoires que les dons périodiques. C'est pour cela que, malgré une gestion plus lourde, nous les recommandons à nos donateurs. Le 9^e collectif créé en début d'année 2024 exige donc que le gros effort fait cette année soit encore amplifié pour l'exercice en cours.

Adresse de correspondance (Présidence)

Marie-Françoise TERON
13 rue de la Fiolle
17120 FLOIRAC
Domicile : 06 82 79 76 39
E-mail : marie-francoise.teron@sfr.fr

Cent pour Un - Pays Royannais

Association Loi 1901 déclarée numéro W172008808 - Sous Préfecture de Rochefort le 7 avril 2021
SIRET : 910 057 660 00011
Siège : Maison des Associations de Royan - 61bis rue Paul Doumer - 17200 Royan
Mél : centpourun.pr@gmail.com
Site : <https://www.100pour1royannais.fr/>

Mais au total, et une fois de plus, un grand merci à tous les donateurs.

Les recettes

Le total des recettes s'élève à **34.711,55 €** se répartissant comme suit :

- 5.909,09 € de report 2022 (solde du compte courant, au 31/12/2022)
- 0 € de caution récupérée
- 1.474,00 € de contribution aux charges locatives de la part de nos hôtes
- 180 € de cotisation (36 cotisations de 5 €)
- 6.293,00 € de dons périodiques
- 13.396,22 € de dons ponctuels dans lesquels nous avons intégré le produit de nos manifestations
- 4.000 € de transfert de fonds du livret épargne associatif vers le compte courant
- 2.649,97 € de remboursements de l'Entraide Protestante
- 46,36 € de recettes diverses

Comme le droit nous y autorise afin de donner une image plus fidèle de nos comptes, il faut comptabiliser en plus 6.672 € de "contributions volontaires en nature" (que l'on retrouve aussi en charge...)

Les charges

Le total des charges s'élève à **37.500,70 €**, se répartissant comme suit :

- 1.114,64 € de frais de fonctionnement de l'association hors collectifs (impression, timbres, site Internet, achats pour nos manifestations...)
- 1.969,43 € pour le Collectif Maïa-Méri
- 0 € pour le Collectif Néné
- 6.833 € pour le collectif Reinier.
- 8.111,24 € pour le collectif Aïssatou
- 0 € pour le collectif Ismaïl
- 12.598,39 € pour le collectif Jennet
- 0 € pour le collectif Olga
- 202 € pour le collectif Sahakian

La différence Recettes – Charges est donc de 2.789,15 € qui constituent le déficit apparent de l'exercice, mais il faut noter que nous avons ponctionné 4.000 € sur notre compte d'Epargne qui s'est par ailleurs enrichi de 304,17 € d'intérêts. Notre déficit d'exploitation s'élève donc sur l'exercice à 6.484,98 €

D'un point de vue bilantiel le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats et permet le cadrage :

		<i>Hors CVN</i>	<i>Avec CVN</i>
2022	Compte courant 31/12/2022	5.909,09 €	
	Compte d'Epargne 31/12/2022	12.228,90 €	
	Total disponible au 31/12/2022	18.137,99 €	
2023	Recettes 2023	28.039,55 €	34.711,55 €
	Dépenses 2023	-30.828,70 €	-37.500,70 €
	Reprise sur Compte d'Epargne	-4.000,00 €	-4.000,00 €
	Intérêts sur Compte d'Epargne	304,17 €	304,17 €
	Solde de l'exercice 2023	-6.484,98 €	-6.484,98 €
Cadrage	Ressources disponibles en fin d'exercice	11.653,01 €	11.653,01 €
	Compte courant 31/12/2023	3.119,94 €	
	Compte d'Epargne 31/12/2023	8.533,07 €	
	Total en Banque	11.653,01 €	
	Différence par rapport à la banque	0,00 €	

Concernant le compte d'épargne, comme on le voit sur le tableau ci-dessus :

- Il était de 12.228,90 € en banque au 31 décembre 2023,
- Nous avons ponctionné dessus 4.000 € mais nous avons reçus 304,17 € d'intérêts, ce qui nous fait un solde au 31 décembre 2023 de 8.533,07 €

Conclusion sur l'exercice 2023 : au 1er janvier 2024, nos ressources disponibles sont d'un total de : 11.653,01 € constituées

- du compte d'épargne au Crédit Agricole : 8.533,07 €

- du compte courant au Crédit Agricole : 3.119,94 €

Nous avons de plus 2.265 € qui seront, nous l'espérons, récupérés car correspondant aux cautions versées par l'association pour les logements de nos hôtes.

Les reçus fiscaux pour les dons 2023 ont été envoyés aux donateurs courant janvier 2024 sur un imprimé de format conforme à la loi et dans le respect des engagements pris auprès des donateurs.

Il faut rappeler ici la règle prudentielle de nos statuts qui nous obligent à garder un fonds de réserve supérieur à 3 mois de fonctionnement. Conformément à l'article 1 de ces statuts la surveillance de cette règle fait partie du tableau de bord financier présenté chaque mois au Collège ainsi qu'avant toute prise en charge d'un nouvel hôte. Nos statuts ne prévoient pas la présentation de ce rapport à l'Assemblée générale, mais il est logique de l'établir ici. Le disponible est donc en début d'exercice de 11.653 € sans compter le remboursement des cautions et les engagements de dons périodiques. En moyenne sur l'exercice passé le fonctionnement de l'association s'établit à $30.829/12*3 = 7.707$ € pour 11.653 € de disponible, la règle est donc respectée même si l'écart doit, lui aussi, nous inciter à faire un effort sur nos ressources car, avec un loyer de plus, on s'en rapproche dangereusement.

Prévisionnel 2024

Perspectives

Ces chiffres ne sont pas bons mais, après des mois d'hésitation compte tenu de demandes insistantes, le Collège, dans le contexte rappelé par le rapport de la Présidente, a décidé d'étendre l'activité de l'association avec un collectif de plus. Cela explique et justifie le très gros effort fait dès le début de l'exercice 2024 pour accroître nos ressources.

L'an dernier à pareille date nous avons à peu près les mêmes exigences et grâce aux donateurs, aux bénévoles, et il faut le dire aussi, aux efforts de nos hôtes, nous avons tenu et nous avons pu accroître le nombre d'hôtes soutenus. Conscient des difficultés le Collège renouvelle donc son pari pour l'exercice à venir et les 2 premiers mois de 2024 témoignent de l'effort de tous pour accroître nos disponibilités.

À ce jour nos prévisions s'établissent ainsi :

Les recettes

Nous n'avons prévu que 5 cotisations supplémentaires pour un compte rond de 200 € ce qui fait quand même 11 % de cotisations en plus, mais ces montants ne sont pas décisifs.

Par contre, nous traduisons l'effort en cours par une augmentation des dons de près de 20 % à 23.500 € 7.700 de dons périodiques et 15.800 € de dons ponctuels.

Concernant le suivi des comptes nous créons un compte spécifique "Produits des manifestations" qui éclatera la ligne dons ponctuels en deux.

Nous abaissons les produits financiers à 200 € (- 34 %) compte tenu de la baisse du montant de notre compte d'épargne.

Nous plafonnons les produits exceptionnels à 5.200 € en ne prévoyant plus de transferts du compte d'épargne vers le compte courant, toutes choses égales par ailleurs, la règle prudentielle prévue aux statuts nous l'interdisant.

Comme l'an dernier nous équilibrons avec les subventions. Nous n'en avons toujours pas obtenu, mais plusieurs organismes dont la municipalité de Royan nous avait avertis qu'il était très peu probable que nous recevions des subventions avant la troisième année de demande. Nous y sommes et si le gouvernement actuel réduit les droits accordés aux demandeurs d'asile déboutés ou pas, il ne fait pas mystère qu'il compte beaucoup sur les associations. Par ailleurs beaucoup d'associations similaires à la nôtre obtiennent des subventions. Nous accroîtrons aussi le nombre de dossier que nous déposerons. Sont en cours de finalisation les dossiers de demande auprès de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Communauté de communes, la ville de Royan et de l'Europe.

Bien sûr à ce jour il n'y a aucune garantie, mais, comme l'an dernier, cela donne la mesure des ressources qu'il nous faut trouver et, comme l'an dernier, nous espérons y arriver, même si nous avons un mix de dons supplémentaires et de subventions. Dès ce début d'année 2024 plusieurs manifestations et initiatives sont en cours ou prévues pour augmenter les produits en découlant.

Les charges

Le montant total des dépenses prévisionnelles s'élève à 35 592 €, montant prudent, inférieur à nos prévisions mais aussi à nos réalisations de l'an dernier. Hors montants prévisionnels connus (loyers, assurances...) nous avons bâti ces prévisions sur la base d'une inflation estimée à 4 %.

Ces montants peuvent paraître prudents en comparaison des exercices précédents. Ils s'expliquent surtout par le fait, comme il a été expliqué dans les rapports précédents et par respect de la loi, que nous ne donnons plus d'allocation à nos hôtes, sauf cas rares et justifiés. Nos hôtes l'ont bien compris.

Les "contributions volontaires en nature"

Nous poursuivrons sur 2024 les ramasses non alimentaires (Décathlon de Saintes et Royan). Elles ont représenté un montant de 1.682 € sur 2023, nous les mettons ici à hauteur de 1.700 €. Certains de nos bénévoles déclarent comme ils en ont tous le droit des "contributions volontaires en nature". Ces déclarations comme on l'a vu plus haut ont représenté 4.990 €, nous les mettons ici à hauteur de 5.000 €. Rappelons que la prise en charge de ces "contributions volontaires en nature" est admise en comptabilité pour donner une image plus réaliste de la réalité économique des associations sans changer le résultat de l'exercice. Mais rappelons aussi que nous ne les maîtrisons pas. Les déclarations d'abandon de frais dépendent de leurs auteurs et les mises à dispositions gratuites des magasins, les uns et les autres en fonction de leurs intérêts légitimes.

Gérard Parmentier
Trésorier

Année 2023 - REALISATION

Dépenses		Recettes	
Association	1.114,64 €		
Fonctionnement	1.114,64 €		
Collectif Maïa -Méri	1.969,43 €	0,00 €	Cautions remboursées
Association	120,00 €	1.474,00 €	Contribution charges locatives
Eau Gaz Electricité	1.304,17 €	180,00 €	Cotisations
Location	0,00 €	6.293,00 €	Dons périodiques
Autres (Ass...)	545,26 €	13.396,22 €	Dons ponctuels
Collectif Reinier	6.833,00 €	4.000,00 €	Virement depuis compte d'Epargne
Association		2.649,97 €	Remboursement Entraide Protestante
Allocation	920,00 €	46,36 €	Autres remboursements
Eau Gaz Electricité	0,00 €		
Location	5.655,00 €		
Autres (Ass...)	258,00 €		
Collectif Néné	0,00 €		
Association	0,00 €		
Eau Gaz Electricité	0,00 €		
Location	0,00 €		
Autres (Ass...)	0,00 €		
Collectif Aïssatou	8.111,24 €		
Association	0,00 €		
Allocation	905,00 €		
Eau Gaz Electricité	397,73 €		
Location	6.660,00 €		
Autres	148,51 €		
Collectif Ismaïl	0,00 €		
Association	0,00 €		
Eau Gaz Electricité	0,00 €		
Location	0,00 €		
Autres (Ass...)	0,00 €		
Collectif Jennet	12.598,39 €		
Association	0,00 €		
Allocation	1.760,00 €		
Eau Gaz Electricité	2.454,64 €		
Location	7.605,29 €		
Autres (Ass, caution...)	778,46 €		
Collectif Olga	0,00 €		
Association	0,00 €		
Eau Gaz Electricité	0,00 €		
Location	0,00 €		
Autres	0,00 €		
Collectif Sahakian	202,00 €		
Association			
Eau Gaz Electricité			
Location			
Autres (Ass...)	202,00 €		
Total Général	30.828,70 €	28.039,55 €	
Contrib. vol. en natu.(CVN)	6.672,00 €	6.672,00 €	
Abandon de frais	4.990,00 €	4.990,00 €	Abandon de frais
Mise à disposition gratuit	1.682,00 €	1.682,00 €	Mise à disposition gratuite
TOTAL yc Contrib Vol. en Nat	37.500,70 €	34.711,55 €	
Résultat		-2.789,15 €	Déficit
Total	37.500,70 €	37.500,70 €	

Année 2024 - PREVISIONS

Dépenses		Recettes	
Association	1.160,00 €		
Fonctionnement	1.160,00 €		
Collectif Maïa -Méri	1.980,00 €	0,00 €	Cautions remboursées
Association	120,00 €	0,00 €	Contribution charges locatives
Eau Gaz Electricité	1.310,00 €	200,00 €	Cotisations
Location	0,00 €	7.700,00 €	Dons périodiques
Autres (Ass...)	550,00 €	15.800,00 €	Dons ponctuels
Collectif Reinier	6.535,00 €	5.000,00 €	Produits des manifestations
Association		0,00 €	Virement depuis compte d'Epargne
Allocation	500,00 €	2.650,00 €	Remboursement Entraide Protestante
Eau Gaz Electricité	0,00 €	0,00 €	Autres remboursements
Location	5.835,00 €		
Autres (Ass...)	200,00 €	4.055,00 €	Subventions
Collectif Néné	0,00 €		
Association	0,00 €		
Eau Gaz Electricité	0,00 €		
Location	0,00 €		
Autres (Ass...)	0,00 €		
Collectif Aïssatou	7.380,00 €		
Association	0,00 €		
Allocation	0,00 €		
Eau Gaz Electricité	780,00 €		
Location	6.600,00 €		
Autres	0,00 €		
Collectif Ismaïl	0,00 €		
Association			
Eau Gaz Electricité			
Location			
Autres (Ass...)			
Collectif Jennet	10.420,00 €		
Association	0,00 €		
Allocation	0,00 €		
Eau Gaz Electricité	2.460,00 €		
Location	7.700,00 €		
Autres (Ass, ...)	260,00 €		
Collectif Olga	0,00 €		
Association			
Eau Gaz Electricité			
Location			
Autres			
Collectif Sahakian	0,00 €		
Association			
Eau Gaz Electricité			
Location			
Autres (Ass...)			
Collectif Téma	7.930,00 €		
Association			
Eau Gaz Electricité	880,00 €		
Location	6.050,00 €		
Autres (Ass, caution...)	1.000,00 €		
Total Général	35.405,00 €	35.405,00 €	
Contrib. vol. en natu.(CVN)	6.700,00 €	6.700,00 €	
Abandon de frais	5.000,00 €	5.000,00 €	Abandon de frais
Mise à disposition gratuit	1.700,00 €	1.700,00 €	Mise à disposition gratuite
TOTAL yc Contrib Vol. en Nat	42.105,00 €	42.105,00 €	

Répartition des dons en 2023

Nombre de donateurs en 2023 : 123 dont **122** sont nominatifs (avoirs fiscaux)

Sur ces 122 donateurs 46 (38 % pour 49 % du montant) font des dons **périodiques** et 76 (62 % pour 51 % du montant) des dons **ponctuels**

Fichier au 31/12/2023 : 197 personnes sont présentes car ayant donné au moins une fois depuis l'origine ; 2 sont sorties du fichier

Montant total des dons : 19.869. Seuls les dons de personnes connues sont repris ici, soit **17.911 €**

Les dons anonymes représentent 1.958 € pour un nombre inconnu de donateurs : ils ne sont pas repris ci-dessous

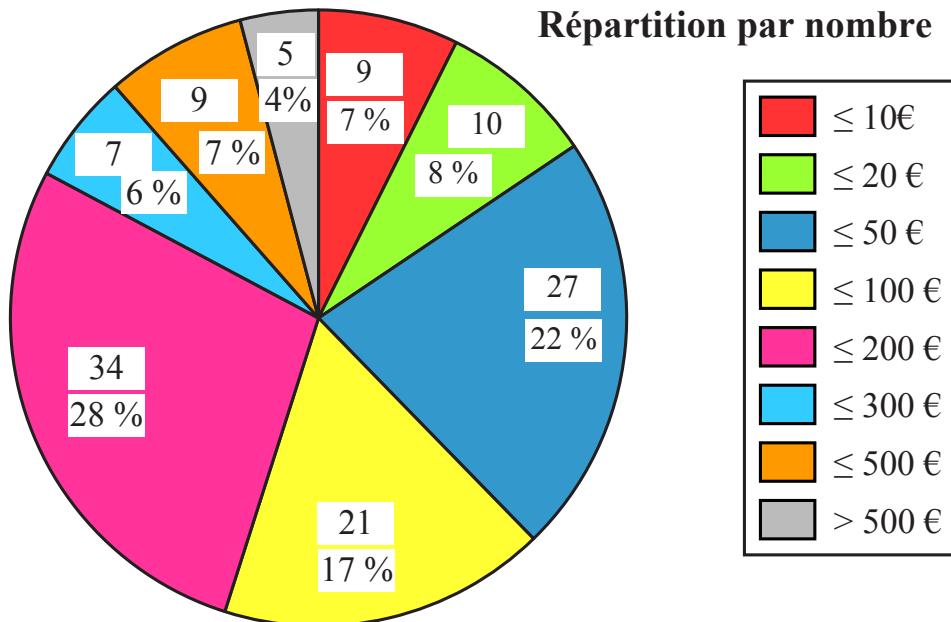
Montant des dons 2023	Donateurs		Montants	
	Nombre de personnes	% nombre	Montant total du groupe	% du total des dons
≤ 10€	9	7,4 %	30,00 €	0,2 %
≤ 20 €	10	8,2 %	170,00 €	0,9 %
≤ 50 €	27	22,1 %	1.055,00 €	5,9 %
≤ 100 €	21	17,2 %	1.550,00 €	8,7 %
≤ 200 €	34	27,9 %	5.151,00 €	28,8 %
≤ 300 €	7	5,7 %	1.730,00 €	9,7 %
≤ 500 €	9	7,4 %	3.715,00 €	20,7 %
> 500 €	5	4,1 %	4.510,00 €	25,2 %
Total	122 donateurs		17.911,00 €	

Exemples

9 personnes ont donné 10 € ou moins en 2023 ; elles représentent 7,4 % des donateurs ; elles ont donné au total 0,2 % du total des dons.

5 personnes ont donné plus de 500 € en 2023 ; elles représentent 4,1 % des donateurs ; elles ont donné au total 25,2 % du total des dons.

Répartition par nombre



Répartition par montants en €

